



Rennes, le 9 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DUODAY : un tremplin vers l'emploi *Jeudi 16 mai 2019*

Le 16 mai 2019, partout en France, l'opération DUODAY permettra la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires dans de nombreuses entreprises, collectivités ou associations. Objectif : ensemble, dépasser les préjugés et favoriser l'inclusion des personnes handicapées qui sont aujourd'hui encore trop souvent exclues du marché de l'emploi.

Le temps d'une journée, au sein d'une entreprise, une administration ou une association, un collaborateur volontaire forme un duo avec une personne en situation de handicap. Cet évènement d'envergure européenne, initié par l'Irlande et la Belgique, se tiendra le 16 mai prochain partout en France.

Afin de relayer cette action en Bretagne, les services de l'État (ARS¹ et DIRECCTE²), l'association AGEFIPH³ et l'établissement public national FIPHFP³, impulsent une dynamique commune au niveau régional, s'appuyant sur un large réseau d'acteurs locaux dans la mise en œuvre : acteurs du service public de l'emploi (Cap emploi, Pôle emploi, Missions locales), établissements et services médico-sociaux et acteurs économiques participants à l'opération.

Le Duoday permet un enrichissement mutuel :

- pour les personnes en situation de handicap, c'est la découverte d'un métier, d'une activité aux côtés d'un professionnel, d'amorcer un parcours d'insertion en milieu ordinaire,
- pour les entreprises, c'est l'occasion d'une ouverture sur les qualités et les compétences professionnelles des personnes handicapées,
- pour les structures qui accompagnent les personnes handicapées, c'est une manière de resserrer les liens avec les employeurs locaux et d'appréhender encore mieux leurs attentes.

Une plateforme nationale gérée par l'association ALLGEEI (association laïque de gestion d'établissements, d'éducation et d'insertion) permet de recueillir les candidatures et de les mettre en relation avec les offres en lien avec les structures accompagnantes.

Retrouvez toutes les modalités de participation et d'inscription sur :

<https://www.duoday.fr/>

 **N° Vert 0 800 386 329**

APPEL GRATUIT

En 2018, plus d'une centaine de duos ont été formés en Bretagne, parmi lesquels un certain nombre a pu déboucher sur un stage, voire un emploi. L'objectif cette année est de multiplier les expériences et les rencontres.

Plusieurs entreprises ont d'ailleurs témoigné de leur satisfaction et ont manifesté leur volonté de renouveler l'expérience et leur intérêt à s'engager pour une société plus inclusive :

- l'organisme de formation Askoria basé à Rennes (35), va à nouveau proposer la formation de nombreux duos, avec notamment la participation d'une conseillère en formation ou d'un directeur adjoint (Lorient), d'une assistante en ressources humaines (Rennes), d'un formateur ou une documentaliste (Saint-Brieuc).

- en 2018, le magasin de l'usine Albéa de Plouhinec (56) a accueilli une personne en situation de handicapsur des fonctions de logistique et de production. Pleinement satisfait de cette journée qui permet, « outre la découverte d'une entreprise et d'un métier, de confirmer ou infirmer un projet professionnel en fonction de ses aptitudes », et de « sensibiliser au respect des consignes de sécurité, pour soi et pour les autres », Albéa participe à l'édition 2019 de Duoday.

¹ Agence régionale de santé – Établissement public placé sous la tutelle du ministère des Solidarités et de la Santé

² Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi – Services déconcentrés de l'État sous tutelle commune du ministère du Travail et du ministère de l'Économie et des Finances

³ Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées, placée sous la tutelle du ministère du Travail

⁴ Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique – Établissement public placé sous la tutelle de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, du ministre de l'Intérieur, de la ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, et de la ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion. La gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Contacts presse :

Préfecture : Morgane TIREL – 02 99 02 11 81 – morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARS : Elisabeth LAGADEC-FETHADDINE - 02.22.06.72.28 - Elisabeth.LAGADEC-FETHADDINE@ars.sante.fr

AGEFIPH : Tania ROBIN – 02 99 54 76 37 – t-robin@agefiph.asso.fr

FIPHP : Catherine AMIEL - 06 71 29 60 37 - Catherine.amiel@caissedesdepots.fr